

Interpellation présentée par le député:

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 6 juin 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Mondial de football et TV sur les terrasses : pas d'exclus de la fête

Il a été porté à ma connaissance les faits suivants:

1. Des cafetiers-restaurateurs du quartier de Plainpalais auraient été informés par le Service des autorisations et patentes qu'ils ont l'interdiction de placer des téléviseurs à l'extérieur des établissements et sur les terrasses pendant le Mondial de football, un événement pourtant vivement attendu par tous les fans de foot.
2. Dans le même temps, la plaine de Plainpalais sera le lieu d'une retransmission sur grand écran des matchs pendant toute cette période, à un emplacement qui se trouve - rappelons-le - dans un espace public.

Les petits cafetiers-restaurateurs ne feront pas de réelle concurrence à cette manifestation géante, qui aura d'autres atouts. Pourtant, on leur interdit de participer à cette grande fête. Certains habitants du quartier se demandent s'il ne s'agit pas là d'une seule affaire de gros sous, qui par nature, privilégie les grandes structures en sacrifiant les petits. Il n'est pas sain, après les autres affaires qui ont ébranlé le monde du football, d'en rester à ce genre de considérations qui ne donnent pas une bonne image du sport.

3. Le Conseil d'Etat, en accueillant l'équipe nationale suisse a reconnu l'importance de cette manifestation d'ampleur tout à fait exceptionnelle. Face à un événement de cette importance, il existe certainement des solutions pour permettre aux nombreux supporters de voir les matchs dans les meilleures conditions, sans exclure personne et en tenant compte

des prescriptions en vigueur afin de ne pas causer de nuisances aux voisins. Dans le cas précis, vu l'importance de l'événement, ne peut-on pas tenir compte de son côté exceptionnel pour laisser place à cette grande fête du foot ?

4. A une époque où on peut déjà, techniquement, voir des émissions de télévision et donc des matchs de football sur un téléphone portable, les prescriptions interdisant de placer des télévisions sur les terrasses de café sont désuètes et inadaptées. Cette interdiction sera bientôt dépassée par les nouvelles technologies multimédias.

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:

Vu l'importance du Mondial de foot, ne peut-on pas ouvrir la fête à tous et laisser aux cafetiers-restaurateurs la liberté de placer des télévisions à l'extérieur pendant ces matchs, afin que la victoire suisse - il faut y croire - soit partagée par tous?